

Maître d'ouvrage



Le Chêne Jaunet
54 rue Général de GAULLE
27340 PONT DE L'ARCHÉ
☎ 02.35.23.26.56
📠 02.35.23.49.91

Géomètre-Expert



Maxime Leheurteur
106 rue de l'Europe - B.P. 122 - CHÉRY
27000 Pont de l'Arché
Tél: 02 32 40 05 13 Fax: 02 32 50 59 91
Courriel: sgp@geoconseil-expert.fr



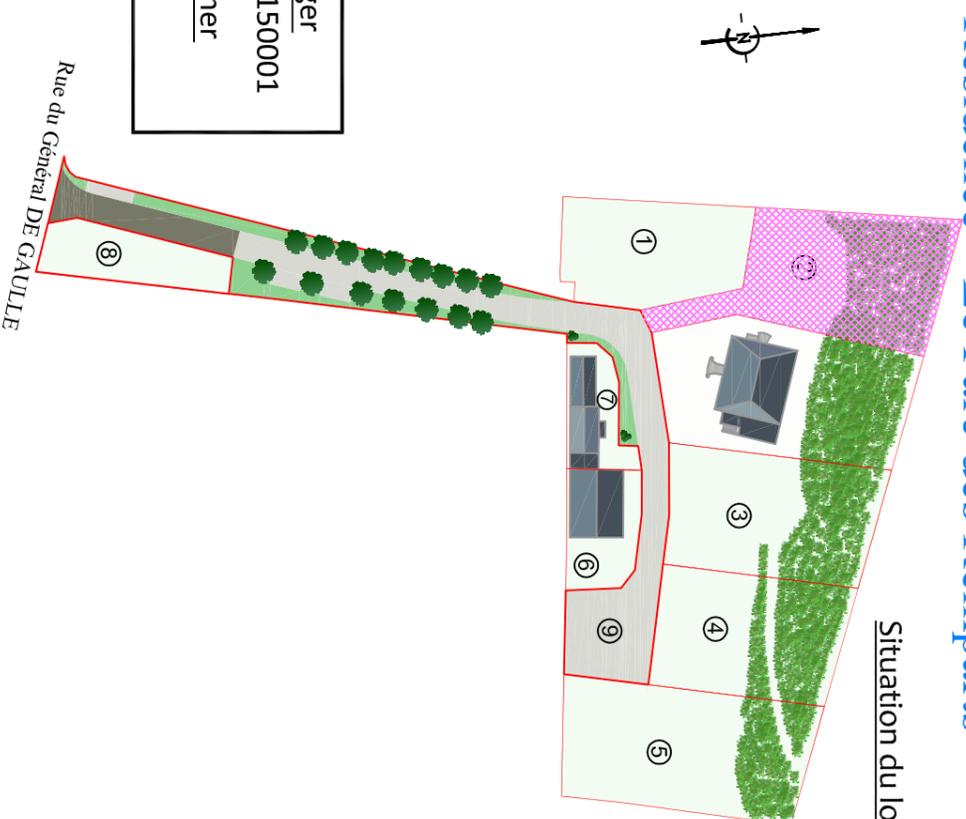
Département de l'EURE

Commune de PONT-DE-L'ARCHÉ

Rue du Général DE GAULLE

Résidence "Le Parc des Remparts"

Situation du lot

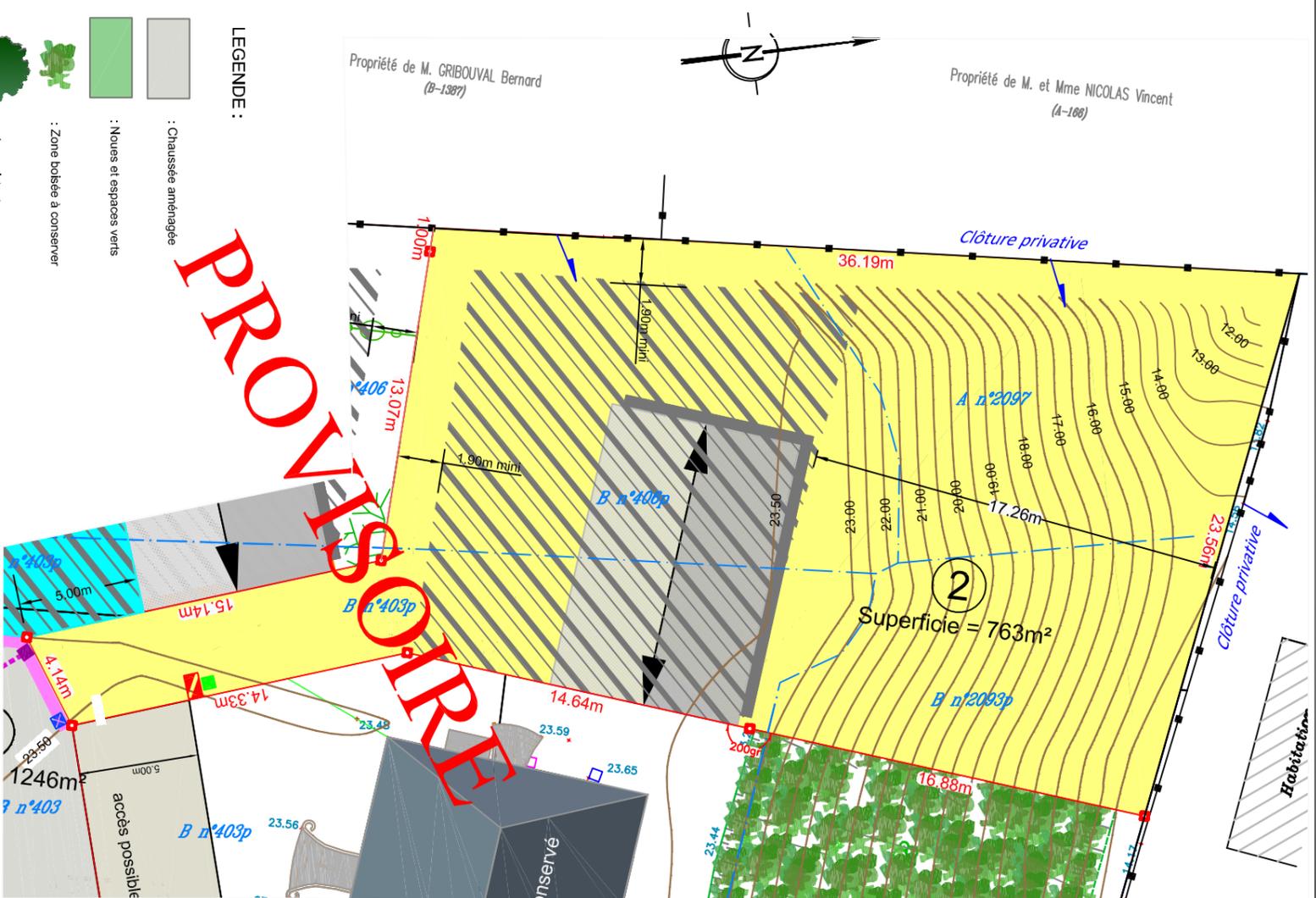


Permis d'aménager
Réf. : PA 027469150001
Surface de plancher
300 m²

PLAN DE VENTE ET DE BORNAGE DU LOT N°2

Section ... n°

Dossier n°	Dressé le	Nom du fichier Autocad	Echelle
150419	24/05/2016	150419-PA.dwg	1/250



LEGENDE :

- Chaussée aménagée
- Noues et espaces verts
- Zone boisée à conserver
- arbre existant
- plantations effectuées par l'aménageur
- Halle d'essences locales à planter par les acquéreurs
- Emprise constructible
- les constructions doivent être implantées à une distance au moins égale à la moitié de la hauteur de la construction sans être inférieure à 1,90m
- Hypothèse(s) d'implantation non contractuelle
- Sens du faîtage principal
- Les constructions peuvent s'implanter sur l'alignement de la voie privée. Si elles ne le sont pas, les façades avant des constructions doivent être implantées dans la bande bleue.
- Contrainte d'implantation : Le pignon ou une partie du pignon devra être implanté en limite de propriété sur la zone indiquée par un trait orange épais.

LEGENDE RESEAUX :

- Halle existante
- Feuille existant
- Réseaux existant
- Clôture existante
- Courbe de niveau
- Cote altimétrique (rattachée au NGF système IGN 1969)*
- Cotation linéaire
- Application cadastrale
- Limite de propriété
- Borne nouvelle
- Borne existante
- Branchement Eau*
- Branchement Eau*
- Branchement Electricité*
- Branchement Telecom*
- Haie existante
- Feuille existant
- Réseaux existant
- Clôture existante
- Courbe de niveau
- Cote altimétrique (rattachée au NGF système IGN 1969)*
- Cotation linéaire
- Application cadastrale
- Limite de propriété
- Borne nouvelle
- Borne existante